

LES AMIS DU SAULNOIS ET DE SON PATRIMOINE

Les statuts datent du 19-04-2010.

Inscrite le XX août 2010 au Registre des Associations, folio n° XXX

COMPTE-RENDU du COMITE de DIRECTION mercredi 6 février 2019

Comme prévu, le Président sortant, Roger RICHARD, ouvre la séance à **19H45** à l'issue de l'A.G.

Il rappelle que selon l'article 11 des statuts de l'association, le **comité de direction** est composé de 6 membres élus pour 1 an et comprend les postes suivants : 1) un président 2) un trésorier 3) un secrétaire
4) un vice-président 5) un trésorier-adjoint 6) un secrétaire-adjoint

Les 6 membres élus lors de l'A.G. sont :

Roger RICHARD, Jean-Paul Dumet, Bruno RONDEAU, Guy Charollois, Odile DUGRAIN et Michel MARCHETTO.

Seule question à l'ordre du jour : la répartition des postes au sein du bureau !

Le nouveau bureau est rapidement désigné. Voici sa composition !

1- Roger RICHARD : président

2- Michel MARCHETTO : trésorier

3- Odile DUGRAIN : secrétaire

4- Jean-Paul DUMET : vice-président

5- Guy Charollois : trésorier adjoint

6- Bruno RONDEAU : secrétaire-adjoint

Le seul point à l'ordre du jour ayant été traité, le président clôture la séance à 20H15 et invite les membres du CD à rejoindre les participants à L'AG autour du verre de l'amitié.

Compte-rendu fait le 14 février 2019 :

La **secrétaire** : Odile Dugrain

Le **président** : Roger Richard